



Évaluation du Prélèvement National

Mise à jour 2016

QUESTIONS & RÉPONSES

Le Prélèvement National sur les Bovins Canadiens permet d'assurer le financement du Conseil de Recherche sur les Bovins de Boucherie (CRBB), responsable du programme national de recherche, et de Boeuf Canada, organisme chargé de la promotion du bœuf Canadien ici et à l'étranger.

1. Pourquoi l'étude "Évaluation des Retombées Économiques du Prélèvement National sur les Bovins Canadiens" a-t-elle été initiée?

L'Office Canadien de Recherche, de Développement des Marchés et de Promotion des Bovins de Boucherie (également connu sous le nom d'Office du Prélèvement National sur les Bovins Canadiens) a complété une première évaluation des bénéfices engendrés par le Prélèvement National en Mars 2010 en tenant compte des années fiscales 2005/06 à 2007/08. Après la formation de Bœuf Canada, le conseil d'administration s'est engagé à produire une étude semblable à tous les cinq ans, de façon à assurer la transparence de ses opérations et pour faciliter la reddition de compte envers les producteurs.

Puisque que l'industrie doit s'adapter continuellement aux changements, et dans le but de répartir les sommes amassées de façon optimale, l'Office du Prélèvement National sur les Bovins Canadiens souhaitait aborder la question du ratio coût bénéfice; c'est-à-dire l'effet des investissements financés par le Prélèvement National sur la compétitivité des entreprises bovines, ainsi que sur la demande pour le bœuf Canadien.

Depuis la réalisation de la première étude, plusieurs changements structurels ont eu lieu dans l'industrie.

1. Le développement de la Grappe Scientifique de l'Industrie de l'Élevage Bovin;
2. La fusion du Centre d'Information sur le Bœuf et de la Fédération Canadienne d'Exportation du Bœuf avec Bœuf Canada; et
3. L'introduction du prélèvement sur les importations.

2. Quand l'étude a-t-elle été initiée et complétée?

L'Office du Prélèvement National sur les Bovins Canadiens a décidé de procéder à une révision indépendante du Prélèvement National en Septembre 2015. Le Dr John Cranfield, qui avait réalisé la première étude en Mars 2010, a été approché pour réaliser cette seconde révision mais n'était pas disponible. Trois autres agroéconomistes ayant de l'expérience dans ce type de travail ont été recommandés par le Dr Cranfield, et ont été contactés au sujet du projet. L'un de ces candidats a été sélectionné en Janvier 2016, et l'étude a été déposée en Juin 2016.

3. Qui a réalisé l'étude?

L'Office du Prélèvement National sur les Bovins Canadiens est composé de représentants de l'industrie de partout au Canada et est régie par la *Loi sur les Offices des Produits Agricoles*. Canfax Research Services (CRS) ont été assignés à la supervision du projet. L'auteur de l'étude est le Dr James Rude, professeur au Département des Ressources Économiques à l'Université de l'Alberta. Violet Muringai a assisté le Dr Rude, et la Dr Ellen Goddard a contribué à la collecte et à l'analyse des données.

4. Quelles sont les conclusions de cette étude?

Un ratio coût bénéfice (RCB) marginal supérieur à un indique que chaque dollar investi a rapporté un bénéfice supérieur à 1\$. Un RCB élevé est indicateur de sous-investissement, signifiant qu'une agence devrait investir une plus grande partie de l'argent amassée pour maintenir le RCB plus près de un, sans toutefois dépasser les cibles établies.





Évaluation du Prélèvement National

Mise à jour 2016

QUESTIONS & RÉPONSES

L'étude rapporte qu'en moyenne, entre 2011/12 et 2013/14, chaque dollar prélevé et investi dans la recherche et les activités promotionnelles a généré un bénéfice de 14,00\$ pour les producteurs de bovins Canadiens. Il s'agit d'une hausse considérable, puisque la moyenne était de 9,00\$ entre 2005 et 2008.

- Le RCB lié à la **Recherche** était de 34,50\$, à la baisse comparativement aux 46,00\$ de 2005-08.
- Le RCB lié au **Marketing** était de 13,50\$, à la hausse comparativement aux 7,55\$ de 2005-08.

De plus, le ratio coût bénéfice a augmenté constamment entre 2011 et 2014. Cela signifie qu'en plus des retombées positives, il y aurait eu place à des investissements supplémentaires en recherche et développement pour l'industrie bovine Canadienne.

Il est à noter qu'il existe généralement une relation inverse entre le montant investi dans des activités de recherche et développement, et le ratio coût bénéfice. Les économistes réfèrent à ce phénomène sous l'appellation de « loi des rendements marginaux décroissants », signifiant que plus la somme investie dans une activité augmente, plus la marge bénéficiaire diminue. Ce concept explique que le RCB lié à la recherche a diminué¹ sur cinq ans alors que les investissements en recherche ont augmenté, tandis que le RCB lié au marketing a augmenté sur cinq ans pendant que les sommes investies dans ce secteur ont diminué.

Les calculs effectués dans cette étude démontrent qu'une réduction des investissements au niveau du marketing a causé une baisse du prix de détail du bœuf de 13%, qui s'est amoindrie à 5% avec le temps et a rechuté à 9% à la fin de la période de simulation. Cette diminution du prix du bœuf s'est traduite initialement en une baisse de 1% du prix du veau d'embouche, allant jusqu'à 3% à la fin de la période. Ce déclin graduel du prix des veaux est à l'origine de la réduction des bénéfices à la ferme lors de cette simulation. Ainsi, le RCB supérieur lié au marketing est partiellement dû à une baisse des investissements dans ce domaine.

Les chercheurs ont noté qu'il est difficile de spéculer sur les raisons de l'augmentation notable du RCB lié au marketing dans l'année fiscale 2013/14. Cette situation pourrait être due à la baisse des revenus du Prélèvement National, ou refléter l'ajustement de l'organisation suite à la fusion avec Bœuf Canada. Comme les changements structurels dans l'organisme sont récents, il faudra attendre plus longtemps après la fusion pour constater les résultats du programme de marketing et des différentes activités de promotion.

5. De quelle façon le ratio coût bénéfice a-t-il été calculé?

L'analyse réalisée dans le cadre de cette étude utilise un modèle de simulation qui imite le fonctionnement des marchés du bœuf et des bovins vivants au Canada et aux États-Unis, afin d'exposer les impacts des investissements dans les activités de marketing et de recherche sur les prix et les quantités mises en marché. Ce modèle permet de calculer par exemple le prix de détail et le prix à la ferme, la demande du consommateur pour le bœuf, la production totale de bœuf, l'offre de veaux d'embouche et de bouvillons et les échanges commerciaux de bœuf et de bovins (autant entre le Canada et les États-Unis, qu'entre le Canada et le reste du monde) et ce, pour une variété de scénarios différents. La situation de base reflète ce qui s'est réellement passé sur les marchés, puis des scénarios hypothétiques sont calculés.

¹ Les chercheurs ont noté que les investissements en recherche ont apporté des RCB inférieurs à ceux retrouvés dans l'étude du Dr Cranfield en 2010. Cette situation pourrait indiquer des dépenses plus élevées et plus fructueuses en recherche pendant cette période, mais il est difficile de savoir si le RCB aurait été plus bas dans le cas où les investissements auraient été encore plus élevés, puisqu'ils ont modifié la cible de leurs investissements après 2008.



Évaluation du Prélèvement National

Mise à jour 2016

QUESTIONS & RÉPONSES

Ces scénarios permettent de déterminer le prix de détail et à la ferme, de même que les impacts sur la demande pour le bœuf, la production de bœuf, l'abattage, l'offre de bovins et les volumes commerciaux, si les niveaux d'investissements en marketing et recherche pour la production de bovins de boucherie avaient été différents. Les bénéfices résultant de ces scénarios hypothétiques sont ensuite comparés aux bénéfices réels des producteurs.

Consultez l'étude complète disponible au <http://www.canadabeef.ca/national-check-off/> pour plus de détails sur la méthodologie, les différents calculs et les références.

6. Y a-t-il eu des changements dans la méthodologie depuis la dernière étude?

Malgré que le cadre général soit demeuré le même, le Dr Rude a apporté quelques changements à la méthodologie utilisée dans l'étude précédente.

Tout d'abord, le Dr Cranfield avait utilisé une approche basée sur les exportations nettes (soit les exportations Canadiennes vers le pays X moins les importations Canadiennes provenant du pays X). Le Dr Rude a estimé directement la demande d'importation de bœuf Canadien dans chaque pays. Cet ajustement suppose que le bœuf Canadien n'est pas un substitut direct du bœuf en provenance des États-Unis (pour prendre en compte la réglementation du COOL et la gestion différente des matières à risque spécifié) ou du bœuf Australien (pour différencier le bœuf élevé au grain et à l'herbe). On présume qu'une demande supérieure pour l'importation, résultant d'une promotion efficace, devrait avoir un impact positif sur le prix du bœuf et des bovins.²

De plus, les dépenses de publicité privée ont été incluses dans les équations de demande domestique. Ces dépenses ont été tirées de la « Nielsen Media Research » pour 1990 à 2014. Lorsque ces données ont été incluses dans l'équation de la demande Canadienne de bœuf *per capita*, la variation n'était pas statistiquement significative, possiblement parce que les montants investis dans la publicité privée étaient relativement faibles.

Enfin, le Dr Cranfield n'a pris en compte que les dépenses reliées à la recherche et à la promotion, en excluant les dépenses administratives et opérationnelles. Il a utilisé une approche ascendante, additionnant les activités individuelles. Le Dr Rude a, quant à lui, priorisé une approche descendante, en soustrayant du total les dépenses administratives et opérationnelles qui n'étaient pas liées aux activités en question. Cette façon de faire, quoique plus brute, découle du fait qu'il était difficile de retracer les dépenses des différentes organisations suite à la fusion du Centre d'Information sur le Bœuf, de la Fédération Canadienne d'Exportation et de l'Office du Prélèvement National sur les Bovins Canadiens du Bœuf, avec Bœuf Canada. Cette approche a également permis un suivi plus cohérent des dépenses malgré les changements de procédés comptables.

Rude (2016) a comparé les résultats de ce modèle remanié avec ceux de Cranfield (2011) pour la période de 2005/06 à 2007/08. Les RCB étaient très semblables pour cette période avec les deux modèles, ce qui permet de croire que les données des deux études peuvent être comparées sans crainte. On peut ainsi déduire que les changements constatés entre les deux études sont dus à des changements fondamentaux au niveau des marchés et aux investissements réalisés, plutôt qu'à l'utilisation d'une technique de calcul différente.

² L'une des limites connues du modèle utilisé dans cette étude, comme dans la précédente, est qu'il ne tient pas compte des subtilités des marchés comme le bœuf de créneau ou le bœuf vendu sous appellation.



Évaluation du Prélèvement National

Mise à jour 2016

QUESTIONS & RÉPONSES

7. Comment le ratio coût bénéfice au Canada se compare-t-il à celui de l'Australie et des États-Unis?

Le ratio coût bénéfice de 14,00\$ pour chaque dollar investi (14 :1) pour le Prélèvement National sur les Bovins Canadiens est plus élevé que celui obtenu en Australie (6,2) et aux États-Unis (11,2). Le RCB en Australie et aux États-Unis a augmenté depuis leurs dernières études respectives, ce qui indique une situation de sous-investissement.

La révision la plus récente du prélèvement national aux États-Unis (2014) indiquait un bénéfice moyen de 11,2 :1. Entre 2006 et 2013, les activités de promotion du « Cattlemen's Beef Board (CCB) » ont fait augmenter la demande domestique de bœuf de 15,7 milliards de livres au total, ou 2,1 milliard de livres par année. En d'autres mots, si le CBB n'avait pas financé d'activités de marketing, la demande domestique de bœuf aurait été 11,3% plus faible qu'elle ne l'a été.

L'étude d'impact du « Meat and Livestock Australia » pour les années 2010/11 à 2014/15 estime un ratio coût bénéfice de 6,2 :1 pour les viandes rouges en général.

Par programme:

- Accès aux marchés : RCB de 14,8:1
- Augmentation de la demande : RCB de 5,2:1
- Productivité : RCB de 4,5:1
- Intégrité/Durabilité : RCB de 3,8:1

Par secteur de l'industrie:

- Bovins engraisés à l'herbe : RCB de 8,8:1
- Bovins engraisés aux grains : RCB de 4,1:1
- Transformation : RCB de 3,0:1 (inclus ovin/caprin)
- Exportations vivantes : RCB de 7,8:1 (inclus ovin/caprin)

8. Comment le Prélèvement National se compare-t-il à celui d'autres pays producteurs de bœuf?

Avec 7,5 millions de dollars en 2015/16, le Canada a des sommes moindres à investir dans la recherche et le développement en comparaison avec d'autres pays. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis ont tous des programmes de cotisations non-remboursables.

Pays	Cotisation	Appliqué aux importations	Revenu 2013/14 (millions)
Boeuf Canada	C\$1,00 par tête mise en marché	Oui	CDN\$7,9
Boeuf Australie	A\$5,00 par tête mise en marché	Non	A\$106,0
Boeuf Nouvelle-Zélande	NZ\$4,40 par tête abattue	Non	NZ\$10,6
Boeuf U.S.	US\$1,00 par tête mise en marché	Oui	US\$40,5*

* Les états retiennent jusqu'à 0,50\$ par dollar et transfèrent l'excédent au « Cattlemen's Beef Promotion and Research Board », qui administre le programme de prélèvement national sous l'approbation du USDA.

9. Comment le ratio coût bénéfice du Prélèvement National sur les Bovins Canadiens se compare-t-il au ratio coût bénéfice d'autres produits agricoles?

Le ratio coût bénéfice est la méthode d'analyse la plus utilisée lors des études d'impact des prélèvements sur les produits agricoles. Il permet, en termes simples, de savoir combien d'argent a été amassé avec ce qui a été dépensé.

Le RCB lié au Prélèvement National sur les Bovins Canadiens est parmi les plus élevés reportés dans les études précédentes pour d'autres régions et produits agricoles. Les récentes études sur les ratios coût bénéfice d'autres produits allaient de 1,73:1 (Fromage) à 20,19:1 (Légumineuses). En plus du fromage et des légumineuses, les autres produits évalués incluaient le porc américain. *Veillez vous référer à Cranfield 2011 pour une liste plus exhaustive des ratios coût bénéfice des différents produits et régions étudiés.*



Évaluation du Prélèvement National

Mise à jour 2016

QUESTIONS & RÉPONSES

Région	Produit	Période	RCB	Source
US	Porc	2006-2010	8,0:1	Kaiser (2012)
Canada	Fromage	2007-2011	1,73:1	Doyon & Cranfield (2013)
	Lait	2007-2011	4,51:1	
Canada	Produits frais	Projection	4,7:1 to 9.1:1	The Conference Board of Canada (2013)
Canada (Sask)	Légumineuses	Projection 1984-2024	20,19:1	Gray et al. (2008)

10. Cette étude sera-t-elle utilisée comme une référence dans l'avenir?

Oui, il s'agit de la deuxième étude du genre pour évaluer les bénéfices économiques du Prélèvement National sur les Bovins Canadiens, autant pour les investissements en recherche qu'en marketing. Il est prévu que les informations soient mises à jour dans l'avenir, afin de permettre aux producteurs bovins de suivre le retour sur leurs investissements, en plus d'aider à la planification des investissements à venir.

11. Cette étude a-t-elle été réalisée dans le but d'augmenter le Prélèvement National sur les Bovins Canadiens?

Non, cette étude a été initiée dans le but d'obtenir une évaluation indépendante des bénéfices économiques engendrés par le Prélèvement National sur les Bovins Canadiens.

Il s'agit de la deuxième analyse du genre depuis la mise en place de la cotisation. D'autres producteurs majeurs de bœuf comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis effectuent régulièrement des évaluations de leurs programmes de cotisation.

Malgré que le Prélèvement National sur les Bovins Canadiens constitue le financement de base des programmes de recherche et de développement, il ne couvre pas l'ensemble des coûts des différents programmes et activités. Les fonds amassés sont utilisés comme levier pour obtenir en moyenne 3,00\$ supplémentaires par dollar pour la recherche et 1,00\$ par dollar pour le marketing.

Il ressort de cette étude qu'il y a sous-investissement dans les activités de marketing et de recherche, et que des investissements plus élevés maximiseraient les bénéfices pour les producteurs. De plus, l'ampleur de ce sous-investissement a été plus grande dans le cas de la recherche que du marketing. Par contre, les investissements en recherche ont augmenté depuis la création de la Grappe Scientifique de l'Industrie de l'Élevage Bovin, alors que les investissements en marketing ont diminué depuis la disparition du Fonds de Développement du Marché Canadien du Bœuf et des Bovins.

12. Comment les fonds amassés via le Prélèvement National sur les Bovins Canadiens sont-ils répartis entre la recherche et le marketing?

Les associations provinciales de producteurs de bovins déterminent les parts du Prélèvement National sur les Bovins Canadiens qu'elles souhaitent attribuer au marketing et à la recherche. Les cotisations provinciales peuvent varier d'une province à l'autre. Dans la période faisant l'objet de la présente étude, soit de 2011/12 à 2013/14, le ratio d'investissement en marketing versus en recherche a été de 86:14 (86 cents alloués au marketing pour 14 cents alloués à la recherche).



Évaluation du Prélèvement National

Mise à jour 2016

QUESTIONS & RÉPONSES

Province	Cotisation provinciale par transaction/tête	Cotisations allouées aux provinces	Prélèvement National	Allocation du Prélèvement National
Colombie Britannique	3,00\$	2,00\$ (remboursable)	1,00\$	90% à BC; 10% au CRBB
Alberta	3,00\$	2,00\$ (remboursable)	1,00\$	80% à BC; 20% au CRBB
Saskatchewan	3,00\$	2,00\$ (remboursable)	1,00\$	70% à BC; 30% au CRBB
Manitoba	4,00\$	3,00\$ (remboursable)	1,00\$	85,5% à BC; 7% au CRBB; 7,5% provincial
Ontario	4,00\$	3,00\$ (non-remboursable)	1,00\$	32,6% à BC; 17,4% au CRBB; 50% provincial
Québec	5,04\$/veau 13,79\$/vache de réforme		1,00\$	3,0% à BC; 97% provincial
Nouveau-Brunswick	3,00\$	2,00\$ (non-remboursable)	1,00\$	10% à BC; 90% provincial
Nouvelle-Écosse	3,00\$	2,00\$ (non-remboursable)	1,00\$	2% à BC; 10% au CRBB; 88% provincial
Île-du-Prince-Édouard	4,00\$ à l'abattage	3,00\$ (non-remboursable)	1,00\$	2% à BC; 98% provincial

* En Colombie Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, la portion provinciale de la cotisation est remboursable.

L'étude complète "Evaluating the Economic Benefits from the Canadian Beef Cattle Check-off" est disponible à l'adresse suivante : <http://www.canadabeef.ca/national-check-off/>